

Synthèse du relevé de conclusions du Conseil d'Administration n°30

Mardi 5 décembre 2017 – Club FNTP 90 Av. des Champs-Élysées, 75008 Paris

Participants

La fiche de présence figure en annexe de ce relevé de décisions.

1. Modalités de fonctionnement de l'ON en l'absence de son Président

Le retour de Denis ROYNETTE est à ce jour espéré pour l'assemblée générale annuelle qui se tiendra au printemps prochain. En son absence, ce sont les deux vice-présidents, Erwan LEMARCHAND (AITF / 1^{er} vice-président) et Thierry LIROLA (FRTP Rhône-Alpes / 2^e vice-président) qui prennent la relève afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Observatoire.

Il est également proposé et validé par la CA la possibilité d'une représentation de l'observatoire par un membre du CA dans les diverses manifestations pour lesquelles nous sommes sollicités.

2. Actualité réglementaire et normative

a. Bilan 2017 des QCMs AIPR et point d'étape sur la situation (MTES/DGPR – Herve LOUAH)

Au 30 novembre, la barre des 130 000 examens depuis le lancement du dispositif a été franchie. Sur cette seule année 2017, ce ne sont pas moins de 116 000 examens qui ont été réalisés, soit près de 8 fois plus que durant l'exercice 2016.

A noter que le niveau d'activité global est en constante augmentation à l'approche de l'échéance, qui est, rappelons-le, fixée au 1^{er} janvier 2018.

b. Dernières actualités réglementaires (MTES/DGPR – Christophe PECOULT)

Pour le détail des modifications et ajustements réglementaires prévus en 2018, voir la présentation figurant en annexe.

A noter que les projets de textes placés en consultation publique sont accessibles par le lien suivant :
<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/csprt-du-06-fevrier-2018-decret-modifiant-a1777.html>

c. Actualités normatives (FNTP – Isabelle LE NEVE)

Suite à la réunion AFNOR tenue le 10 novembre dernier, il est maintenu que la partie 1 de la NF S70-003, relative aux dispositions générales et remplacée par les Fascicules 1 & 3 du Guide d'application de la réglementation, est désormais caduque et ne fera plus partie du cadre de l'AFNOR.

La partie 2 fera l'objet d'une révision courant 2018.

La partie 3 relative au géoréférencement des ouvrages est actuellement en enquête mais non dépouillée à ce jour.

Il convient par ailleurs de noter que Philippe BORONI est le nouveau président désigné de la commission DT-DICT de l'AFNOR.

La partie 4 (clauses particulières dans les marchés) devrait quant à elle bel et bien sortir de l'AFNOR. Se pose toutefois la question de trouver un animateur pour encadrer les travaux de transposition et réécriture. Elle est pour l'instant tout de même reconduite, tout comme la partie 5.

Le CA prend acte que Laurent HANNEZO (AMF) sera l'un des co-animateur chargé de mener à bien les travaux de révision des parties précitées, qui sont, pour rappel, des normes expérimentales. Un GP spécifique sera par conséquent créé au sein de l'Observatoire. A noter qu'une co-animation avec Syntec-Ingénierie de ce nouveau GP10 est de l'ordre du possible.

3. Préparation de l'AG 2018 – Ordre du jour et déroulement prévisionnels

Il est proposé de valider le lieu et le programme lors du prochain CA de février.

Un appel à candidature est lancé à différentes entités afin de définir un lieu à Paris, parmi lesquelles :

- Enedis pour une recherche dans le quartier de la défense
- la FNCCR
- les Canalisateurs de France

Une date vers fin mai ou début juin est privilégiée, préférentiellement les mardis et jeudis. Des retours seraient souhaitables d'ici fin décembre.

Parmi les thématiques qui seront notamment abordées, Isabelle LE NEVE propose le PCRS, sujet porteur. Sur ce sujet, Erwan LEMARCHAND va solliciter le groupe SIG national de l'AITF.

François MORISSE propose de son côté qu'un accent particulier soit mis sur la mise en application concrète sur le terrain de la réforme et des prescriptions contenues dans le guide technique, notamment en matière d'organisation et de conditions de travail sur les chantiers.

Un mail sera adressé aux présidents des Observatoires régionaux afin de recueillir leurs éventuelles propositions d'interventions. Il est proposé de partir de ces propositions pour construire les tables rondes et interventions de l'après-midi.

Hors réunion : 2 dates ont été proposées. Il s'agit des mercredis 23 mai et 6 juin, cette suggestion émanant de la FNCCR qui dispose d'une salle. La date du 23 mai a été arrêtée par le bureau du CA

4. Validation du projet de convention entre l'ON et l'ETPN concernant la base de ressources WikiTP

La plateforme existante, dont le périmètre concerne pour rappel uniquement les TP, sera utilisée pour mettre en ligne des ressources (documents, vidéos, tutos) relatifs à l'AIPR. Il appartient à tous ceux qui le souhaitent de déposer des contributions, un contrôle étant toutefois effectué sur le contenu publié.

Plusieurs précisions sont ici apportées par Charles AIVAR :

- ce module AIPR devrait être ouvert d'ici la fin du 1^{er} semestre 2018 ;
- sur l'ensemble du site, le taux de croissance du nombre de visiteurs est évalué entre 40 et 50% chaque année ;
- une partie du site est en consultation gratuite, tandis que certaines ressources uniquement sur abonnement ;
- une majorité des consultations sont effectuées depuis la France, mais certaines également depuis certains pays d'Afrique et d'Amérique du Nord ;
- de nouvelles langues étrangères verront très prochainement le jour.

La présente convention est ratifiée en séance. Il convient de noter que toutes les contributions de l'Observatoire seront en accès gratuit.

5. Saisine de l'ON par la F RTP Nouvelle-Aquitaine

L'Observatoire est d'accord sur le principe pour accorder cette subvention, dans une limite de 2000 euros. Un mail de formalisation est attendu.

En 2018, 5000 euros sont prévus pour les subventions des OR.

6. Tour d'horizon de l'actualité des groupes de projets

a. GP1

L'animation de ce GP est assurée par Jean-Pierre BRAZZINI en l'absence de Denis ROYNETTE. Il est constaté que le site internet n'est plus mis à jour depuis de quelques mois et que des difficultés sont rencontrées pour organiser une réunion de travail avec le prestataire ZEBRA. Cette réunion est nécessaire afin de remettre à plat la facturation des prestations et obtenir un devis pour la mise à jour et l'évolution du site internet.

Une dernière tentative de réunion avec Zebra sera organisée par Patrick Pensivy en janvier. Si cette réunion n'aboutit pas, une réflexion sera menée quant à un possible changement.

Clothilde TERRIBLE propose que Jean-Pierre BRAZZINI reprenne la main sur ce point spécifique en lien avec Patrick Pensivy. Le CA valide cette proposition.

Un retour sera fait lors du prochain CA

b. GP4 (sous-groupe PCRS)

Voir CR du CA n°29 tenu le 18/09 pour les éléments de cadrage.

Il faudra compter environ 30 000 euros pour la définition d'un géostandard. L'idée d'une participation de l'Observatoire est toujours envisagée, de même que différents autres acteurs (Enedis, GRDF, la Femitras, et Syntec-Ingénierie). Il est validé par le CA qu'à ce stade la contribution de l'Observatoire soit limitée à 5000 euros.

c. GP5

Les travaux du GP5 avancent bien, et notamment ceux du sous-groupe Carto. Au niveau du planning, l'idée est de terminer la première phase en septembre 2018.

d. GP8

Pour davantage de facilité et de lisibilité dans les révisions successives du guide technique, il pourrait être judicieux d'utiliser un outil informatique spécifique.

Il est rappelé que les statuts et le règlement intérieur de l'observatoire ne permet pas d'octroyer des financements spécifiques pour le fonctionnement des GP. Il est donc proposé la recherche d'outils gratuits.

7. Points divers

- Retour sur la nouvelle adhésion du groupe Nord Avenir Technologies

Après lecture des articles des statuts et du règlement intérieur de l'observatoire, cette adhésion est bien validée au sein du collège des personnalités qualifiées.

- Point de trésorerie (budget prévisionnel 2018)
-

8. Prochaine réunion du CA

La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée au **8 février 2018, à 9h30 dans les locaux de GRDF (D041), 6 rue Condorcet à Paris.**

La date et le lieu de la prochaine AG seront fixés lors de ce prochain CA.